

PRÉFET DU VAL-D'OISE

PREFECTURE

Cergy-Pontoise, le

DIRECTION
DU RESPECT DES LOIS
ET DES LIBERTES LOCALES

Service des affaires juridiques et des élections

Bureau de la réglementation et des élections

ARRÊTÉ 2014-030

Instituant les commissions de propagande

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES 23 ET 30 MARS 2014

Le Préfet du Val d'Oise, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral;

VU le décret n° 2013-857 du 26 septembre 2013 fixant la date de renouvellement des conseils municipaux et communautaires et portant convocation des électeurs ;

VU l'ordonnance de désignation des magistrats en qualité de présidents des commissions de propagande, du Premier Président de la Cour d'Appel de Versailles;

VU les désignations prononcées par le directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Val-d'Oise,

<u>ARRÊTE</u>

<u>Article 1^{er}</u>: A l' occasion des élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014, il est institué dans le département du Val d'Oise, sept commissions de propagande, réparties sur les trois arrondissements du département. Elles siègeront en Sous-Préfecture d'Argenteuil pour la commission N°1, en Sous-préfecture de Sarcelles pour les commissions n°2, 3 et 4, et en Préfecture pour les commissions N° 5, 6 et 7.

Arrondissement d'ARGENTEUIL

(Sous-préfecture)

Commission N° 1

Communes de : Argenteuil, Bezons, Cormeilles en Parisis, Herblay, La Frette sur Seine, Montigny les Cormeilles et Sannois.

Pour le premier tour de scrutin du 23 mars 2014

Monsieur Jean-Christophe GAYET
 Juge du Tribunal de Grande Instance de Pontoise

Président

Madame Patricia DUFOUR
 Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise

Suppléante

Madame Béatrice DELAHAYE
 Chef du bureau de l'action administrative et des
 Relations avec les collectivités territoriales à la
 Sous-préfecture d'Argenteuil

Membre

Monsieur Vincent GUILLOU
 Représentant Monsieur le directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise

Membre

Monsieur Dominique LANDRY
 Directeur de Préfecture
 Secrétaire Général de la Sous-préfecture d'Argenteuil

Secrétaire

Pour le second tour de scrutin du 30 mars 2014

Madame Aurélia D'AGOSTINO
 Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise

Présidente

Madame Emmanuelle FRAYSSE
 Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise

Suppléante

Madame Béatrice DELAHAYE
 Chef du bureau de l'action administrative et des
 Relations avec les collectivités territoriales à la
 Sous préfecture d'Argenteuil

Membre

 Monsieur Vincent GUILLOU Représentant Monsieur le directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise Membre

Monsieur Dominique LANDRY
 Secrétaire Général de la Sous-préfecture d'Argenteuil

Secrétaire

Arrondissement de SARCELLES

(Sous-préfecture)

Commission N° 2 (salle Jean-Jacques ROUSSEAU)

Communes de : Arnouville, Garges les Gonesse, Gonesse, Goussainville, Le Thillay, Louvres, Roissy en France, Sarcelles et Villiers le Bel.

Pour le premier tour de scrutin du 23 mars 2014

- Madame Alice MAZENC Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise	Présidente
- Madame Laurène ROCHE Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise	Suppléante
 Monsieur José HOCQ Chef du service des usagers de la route, de la réglementation et de la citoyenneté -Sous-préfecture de Sarcelles 	Membre
 Monsieur Alain MORICEAU Représentant Monsieur le directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise 	Membre
- Monsieur Patrick CALVEZ Secrétaire Général de la Sous-préfecture de Sarcelles	Secrétaire

- Madame Alice GUILLOUX Juge du Tribunal de Grande Instance de Pontoise	Présidente
- Madame Gwenaël KEROMES Vice-président du Tribunal de Grande Instance de Pontoise	Suppléante
 Monsieur José HOCQ Chef du service des usagers de la route, de la réglementation et de la citoyenneté -Sous-préfecture de Sarcelles 	Membre
 Monsieur Alain MORICEAU Représentant Monsieur le directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise 	Membre
- Monsieur Patrick CALVEZ Secrétaire Général de la Sous-préfecture de Sarcelles	Secrétaire

Commission N° 3 (salle Amaury le Bel)

Communes de : Andilly, Bouffemont, Deuil la Barre, Domont, Enghien les bains, Groslay, Margency, Montmagny, Montmorency, Saint Gratien et Soisy sous Montmorency.

Pour le premier tour de scrutin du 23 mars 2014

- Madame Carine ROSSO Présidente
Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise

Madame Laurène ROCHE
 Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise

- Madame Sylvie GUILLEM
Chef du bureau des ressortissants étrangers
Sous-préfecture de Sarcelles

Membre

 Madame Magdalena LAGODA
 Représentant Monsieur le directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise Membre

Madame Catherine GIRARD
 Chef de bureau des relations avec les collectivités locales
 Sous-préfecture de Sarcelles

Secrétaire

Pour le second tour de scrutin du 30 mars 2014

- Madame Françoise DUVOISIN

Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise

Présidente

Madame Gwenaël KEROMES
 Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise

Suppléante

Madame Sylvie GUILLEM
 Chef du bureau des ressortissants étrangers
 Sous-préfecture de Sarcelles

Membre

 Madame Magdalena LAGODA
 Représentant Monsieur le directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise. Membre

 Madame Catherine GIRARD
 Chef du bureau du développement durable et des collectivités territoriales - Sous-préfecture de Sarcelles. Secrétaire

Commission N° 4 (salle des Arômes)

Communes de : Asnières sur Oise, Chaumontel, Ecouen, Ezanville, Fosses, Luzarches, Marly la ville, Montsoult, Puiseux en France, Saint Brice sous Forêt, Saint Martin du Tertre et Saint Witz, Survilliers et Viarmes.

Pour le premier tour de scrutin du 23 mars 2014

- Madame Béatrice FAY

Juge du Tribunal de Grande Instance de Pontoise

Présidente

Madame Laurène ROCHE
 Vice-président du Tribunal de Grande Instance de Pontoise

- Monsieur José FERNANDES

Chef du bureau des usagers de la route
Sous- Préfecture de Sarcelles

Membre

 Monsieur Christian MIQUEL.
 Représentant Monsieur le directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise Membre

- Monsieur Charles MORVAN

Adjoint au chef de bureau Chef de bureau du développement durable et des collectivités territoriales-Sous-préfecture de Sarcelles

Pour le second tour de scrutin du 30 mars 2014

- Madame Laurence MORIN

Juge du Tribunal de Grande Instance de Pontoise

Madame Gwenaël KEROMES

Suppléant

Madame Gwenaël KEROMES
 Vice-président du Tribunal de Grande Instance de Pontoise

- Monsieur José FERNANDES

Chef du bureau des usagers de la route
Sous- Préfecture de Sarcelles

Membre

- Monsieur Christian MIQUEL

Représentant Monsieur le directeur départemental
de la Poste du Val-d'Oise

Membre

- Monsieur Charles MORVAN

Adjoint au chef de bureau Chef de bureau du développement durable et des collectivités territoriales-Sous-préfecture de Sarcelles

Arrondissement de PONTOISE

(PREFECTURE)

Commission N° 5 (salle Vincent Van Gogh)

Communes de : Cergy, Courdimanche, Eragny sur Oise, Jouy le Moutier, Menucourt, Méry sur Oise, Osny, Pierrelaye, Pontoise, Saint Ouen L'Aumône et Vauréal.

Pour le premier tour de scrutin du 23 mars 2014

 Monsieur LE BRETON DE VANNOISE Président du Tribunal de Grande Instance de Pontoise 	Président
- Madame Florence SAUVÉ Vice-président du Tribunal de Grande Instance de Pontoise	Suppléante
 Monsieur Jacqueline COCHENNEC Chef du service des Affaires juridiques et des élections 	Membre
 Madame Marie-Laure DEROUIN Représentant Monsieur le directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise 	Membre
- Madame Michèle LANZA Secrétaire en chef de la Sous-préfecture de Pontoise	Secrétaire

 Monsieur LE BRETON DE VANNOISE Président du Tribunal de Grande Instance de Pontoise 	Président
- Madame CORNEC-LECLERCQ Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise	Suppléant
 Monsieur Jacqueline COCHENNEC Chef du service des Affaires juridiques et des élections 	Membre
 Madame Marie-Laure DEROUIN Représentant Monsieur le directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise 	Membre
- Madame Michèle LANZA Secrétaire en chef de la Sous-préfecture de Pontoise	Secrétaire

Commission N° 6 (salle Théo Van Gogh)

Communes de : Beauchamp, Bessancourt, Eaubonne, Ermont, Franconville, Frépillon, Le Plessis Bouchard, Montlignon, Saint Leu La Forêt, Saint Prix et Taverny.

Pour le premier tour de scrutin du 23 mars 2014

- Monsieur Michel GUEDES Juge du Tribunal de Grande Instance de Pontoise	Président
- Madame Florence SAUVE Vice-président du Tribunal de Grande Instance de Pontoise	Suppléante
- Madame Muriel GENEVIEVE-ANASTASIE Chef du bureau de la réglementation et des élections	Membre
 Madame Marie MARCAUD Représentant Monsieur le directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise 	Membre
 Madame Isabelle PONCHAND Chef du bureau des collectivités territoriales Sous-préfecture de Pontoise 	Secrétaire

 Madame Annick BENOIST-REDON Président du Tribunal de Grande Instance de Pontoise 	Présidente
- Madame CORNEC-LECLERCQ Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise	Suppléante
 Madame Muriel GENEVIEVE-ANASTASIE Chef du bureau de la réglementation et des élections 	Membre
- Madame Marie MARCAUD Représentant Monsieur le directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise	Membre
 Madame Isabelle PONCHAND Chef du bureau des collectivités territoriales Sous-préfecture de Pontoise 	Secrétaire

Commission N° 7 (salle Pissaro)

Communes de : Auvers sur Oise, Beaumont sur Oise, Bruyères sur Oise, Champagne sur Oise, L'Isle Adam, Magny en Vexin, Marines, Mériel, Persan et Presles.

Pour le premier tour de scrutin du 23 mars 2014

- Madame RAMSPACHER Vice- Présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise	Présidente
- Madame Florence SAUVE Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise	Suppléante
- Monsieur Bruno MOUGET Directeur du respect des lois et des libertés locales	Membre
 Monsieur Philippe ROUX Représentant Monsieur le directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise 	Membre
- Madame Jocelyne QUARANTA Chargée de mission à la Sous-préfecture de Pontoise	Secrétaire

- Madame Béatrice PENAUD Vice- Présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise	Présidente
- Madame CORNEC-LECLERCQ Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise	Suppléante
- Monsieur Bruno MOUGET Directeur du respect des lois et des libertés locales	Membre
 Monsieur Philippe ROUX Représentant Monsieur le directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise 	Membre
- Madame Jocelyne QUARANTA Chargée de mission à la Sous-préfecture de Pontoise	Secrétaire

Article 2: Elles se tiendront le 10 mars à partir de 9h30 pour le premier tour de scrutin et le 26 mars à partir de 9h30 pour le second tour.

<u>Article 3</u>: Lors du dépôt des candidatures en préfecture et sous-préfectures, les candidats seront informés de l'horaire auquel ils devront se présenter à la réunion de la commission de propagande aux fins de lui soumettre leurs professions de foi et bulletins de vote.

<u>Article 4</u>: Ces commissions de propagande sont chargées d'assurer l'envoi et la distribution des professions de foi et bulletins de vote aux électeurs <u>pour les communes de 2500</u> <u>habitants et plus.</u>

<u>Article 5</u>: Les candidats ou leurs représentants participent avec voix consultative aux travaux de ces commissions.

<u>Article 6</u>: Les documents électoraux (bulletins de vote et professions de foi) seront à déposer par les candidats auprès des services de la mairie concernée.

<u>Pour le premier tour de scrutin</u> : au plus tard le mercredi 12 mars 2014 à 16 h 00 <u>Pour le second tour de scrutin</u> : au plus tard le mercredi 26 mars 2014 à 16 h 00

Les lieux de livraison de la propagande électorale seront précisés aux candidats lors du dépôt des candidatures en préfecture ou sous-préfectures ainsi que les quantités requises de professions de foi et de bulletins de vote à imprimer.

Article 7: Les commissions de propagande ne sont pas tenues d'assurer l'envoi de documents remis postérieurement aux dates et heures limites précitées.

<u>Article 8</u>: Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames et Messieurs les Présidents et membres de la commission de propagande, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat.

Fait à Cergy-Pontoise le 1 4 FEV 2014

Le Préfet,